

Cote du document:	<u>EB 2007/90/R.33</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>16</u>
Date:	<u>7 mars 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres: Programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Pour: **Information**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

François Lemmens

Chargé de programme, FBS
téléphone: +39 06 5459 2072
courriel: f.lemmens@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
I. Antécédents	1
II. Cadre institutionnel	2
III. Cadre stratégique du Programme conjoint 2001-2011	2
IV. Caractéristiques du partenariat FIDA/FBS	3
V. Réalisations du Programme conjoint	5
VI. L'évaluation comme élément de la stratégie du Programme conjoint	6
VII. Recherche opérationnelle: approches novatrices de la conception, de la planification et de l'évaluation des projets	7
VIII. Création et gestion des connaissances	8
IX. Partenaires du Programme conjoint	9
X. Futurs défis	9
 Pièces jointes	
I. Portefeuille du Programme conjoint en décembre 2006	11
II. Évaluations des projets du FBS	13
III. Dons approuvés au cours des trois phases du Programme conjoint	14

Sigles et acronymes

FBS	Fonds belge de survie
EPGP	Méthode d'évaluation et de planification globale et participative
DGCD	Direction générale de la coopération au développement
IMT	Institut de médecine tropicale
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
S&E	Suivi et évaluation
UWESO	Uganda Women's Effort to Safe Orphans

Rapport d'étape sur les accords de coopération avec les gouvernements membres: Programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA

I. Antécédents

1. Le Fonds belge de survie (FBS) a été établi en octobre 1983 pour répondre à l'inquiétude croissante suscitée au sein de l'opinion publique en Belgique par la vague de mortalité due à la sécheresse en Éthiopie et en Afrique subsaharienne. Il a été investi du mandat de cofinancer des programmes et des projets visant à combattre la faim, la malnutrition et le sous-développement dans les pays les plus vulnérables du monde, et a reçu à ce titre une dotation initiale d'environ 280 millions de USD. Il est désormais reconnu que l'Asie compte le plus grand nombre de personnes pauvres, mais le taux de mortalité est en revanche plus élevé en Afrique, en particulier subsaharienne. C'est pourquoi il a été décidé de limiter les interventions du FBS à cette région.
2. Étant donné la nature de ce mandat, il était prévisible que les organisations spécialisées du système des Nations Unies, dont l'expérience et les connaissances étaient jugées indispensables, seraient amenées à y jouer un rôle de premier plan. Le FIDA a été la première institution multilatérale à relever le défi en allouant d'importantes ressources, notamment humaines. Le 10 mai 1984, le Programme conjoint - Fonds belge de survie/FIDA (ci-après désigné le Programme conjoint) a été mis en place comme principal vecteur de l'aide au développement du FBS. La logique de ce partenariat reposait sur l'idée qu'on ne pouvait parvenir à un développement économique durable qu'en mettant l'accent sur l'amélioration des conditions sociales des bénéficiaires visés par les projets de développement.
3. D'autres partenaires du FBS – en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, des ONG belges et la Coopération technique belge – ont suivi l'exemple du FIDA en contribuant, dans leurs domaines respectifs, à un objectif commun: aider les populations pauvres des zones rurales à se libérer de la pauvreté.
4. En 1995, un accord complémentaire a été signé pour la deuxième phase du Programme conjoint. Les partenaires sont convenus d'une approche corrélant les prêts du FIDA affectés au développement agricole et rural aux dons du FBS pour le développement social afin de renforcer les revenus supplémentaires découlant de la production agricole, puis de les mettre à profit pour améliorer la sécurité alimentaire et le bien-être nutritionnel des ménages. Ce dispositif de couplage a impliqué une conception du programme conjointe, des liens plus étroits avec le programme de prêts du FIDA et l'application des règles et règlements du FIDA.
5. En 1999, le Parlement belge a approuvé une nouvelle loi redéfinissant le mandat du Fonds belge de survie. La mission générale du FBS est restée la même, tout en s'enrichissant de deux nouvelles dimensions: i) le renforcement des moyens en matière de supervision, de suivi et d'évaluation (S&E) du programme ainsi que de nutrition; et ii) la réduction de la pauvreté dans les zones périurbaines. À cette époque, le Parlement a alloué au FBS un crédit supplémentaire de 250 millions de USD, qui devait être décaissé par tranches annuelles. Il est prévu que cette seconde allocation sera intégralement attribuée aux différents projets au plus tard fin 2008.
6. Le partenariat de longue date entre le FIDA et la Belgique s'est encore renforcé en février 2004, avec la signature d'un mémorandum d'accord détaillant les mécanismes de la nouvelle politique publique relative au Programme conjoint. Afin de faire coïncider au plus près sa contribution avec les décaissements au titre des projets, la Belgique devrait reconstituer le compte FIDA/FBS en fonction des besoins de

décaissement de l'ensemble des projets et programmes conjoints en cours pour chaque année civile.

7. En 2005, à sa vingt-huitième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a marqué le vingtième anniversaire du Programme conjoint FBS/FIDA. Le Président de l'Ouganda, M. Yoweri Museveni, et le Premier Ministre belge, M. Guy Verhofstadt, ont mis en avant les réalisations du partenariat à l'occasion de cette session.
8. Une évaluation externe indépendante à moyen terme de l'ensemble des activités du FBS a été commandée en 2006 par l'Unité d'évaluation de la Direction générale de la coopération au développement (DGCD). Elle mettra l'accent sur les enseignements acquis grâce aux partenaires, la valeur ajoutée apportée par le FBS et les fondements et mécanismes du FBS. Cette évaluation devrait constituer une base de départ pour prendre des décisions au sujet d'une nouvelle reconstitution du FBS.

II. Cadre institutionnel

9. En tant qu'élément constitutif de la DGCD, le FBS est placé sous la tutelle directe du Ministre fédéral belge de la coopération au développement. Dans le cadre de la stratégie officielle du FBS, les partenaires du Fonds présentent des programmes et des projets au Ministre ou au Secrétaire général de la coopération au développement pour approbation. Les décisions se fondent sur les recommandations techniques formulées par un comité de conseillers techniques de la DGCD.
10. Le FBS a pour organe consultatif un Groupe de travail composé de parlementaires et de représentants d'organisations internationales partenaires, de fédérations d'ONG, de la Coopération technique belge et de la DGCD. Le Groupe de travail recommande des approches stratégiques en vue de leur adoption par le FBS sur examen des évaluations des programmes et des projets, pour lesquelles sont affectées des sommes égales à 1% au moins du budget annuel. Les consultations périodiques constituent un espace de débat où sont examinés les rapports d'évaluation, et des visites sur le terrain sont régulièrement organisées pour les projets du FBS.
11. Le document sur la stratégie générale du FBS met l'accent sur l'approche multisectorielle des projets et programmes financés par le FBS. Le FBS ne fournit pas d'aide alimentaire ni d'aide directe, mais il finance des programmes à long terme visant à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Les programmes ont pour objectif de favoriser le développement rural par la promotion de la sécurité alimentaire et la prestation de services sociaux dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation.
12. L'Unité d'appui au Programme conjoint est installée dans les locaux du Département des affaires extérieures du FIDA. Le chargé de programme est placé sous l'autorité du Président du FIDA, par l'intermédiaire du Président adjoint du Département.
13. Le Comité directeur du Programme conjoint – se réunissant tous les ans et composé de représentants du gouvernement belge, des organisations participantes et du FIDA – est considéré comme l'organe directeur du partenariat. Il fournit des indications de politique générale et approuve le programme de travail et budget annuel du Programme conjoint.

III. Cadre stratégique du Programme conjoint 2001-2011

14. Les principales caractéristiques du cadre stratégique du Programme conjoint pour la troisième phase (2001-2011) sont les suivantes:
 - amélioration de la sécurité alimentaire des ménages et de la situation nutritionnelle du groupe cible, comme point de départ pour une approche intégrée des moyens de subsistance durables, en mettant à profit les synergies entre les diverses composantes;
 - approche globale, intégrée, participative et multisectorielle pour renforcer la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des ménages;

- couplage de projets ou de composantes du FBS financés par des dons avec des projets de développement agricole et rural financés par le FIDA;
- accent mis sur les collectivités locales et le renforcement des capacités de la société civile;
- optique évolutive intégrant flexibilité et continuité;
- amélioration du S&E grâce à l'intégration d'éléments tels que la surveillance nutritionnelle, l'évaluation de l'impact des projets, la maîtrise du rapport coût-efficacité, la durabilité et la possibilité de reproduire les activités menées au titre des projets; et
- programme mis en œuvre conjointement avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre et des institutions spécialisées, telles que l'Institut de médecine tropicale d'Anvers.

Répartition géographique

15. À l'examen des indicateurs socioéconomiques spécifiques, on considère que 15 pays peuvent prétendre à un cofinancement par le FBS au cours de la période concernée: Angola, Burkina Faso, Burundi, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie et Tchad.

Ciblage

16. Au sein de chacun des pays sélectionnés, les projets au titre du Programme conjoint s'adressent spécifiquement aux sous-régions les plus pauvres. Le groupe cible est généralement défini grâce à une approche participative axée sur la demande et fondée sur une analyse approfondie de la situation. Les composantes du FBS peuvent être élargies à des bénéficiaires plus économiquement et socialement marginalisés au sein des mêmes communautés ou à des pays ne répondant pas (encore) aux critères requis pour bénéficier des prêts du FIDA. L'expérience du FBS en matière de ciblage réside essentiellement dans: i) le ciblage géographique, qui est dans une large mesure, mais pas exclusivement, effectué au cours de la phase de conception; ii) l'autociblage, qui consiste à veiller à ce que les activités retenues répondent aux besoins des populations rurales en situation de grave insécurité alimentaire et marginalisées; et iii) le ciblage sexospécifique, de manière à aider en priorité les chefs de famille de sexe féminin ou les ménages ayant une femme à leur tête, qui sont des groupes ayant des besoins spéciaux, plutôt que de viser les femmes rurales prises individuellement à l'intérieur de leur ménage.

IV. Caractéristiques du partenariat FIDA/FBS

17. L'échange de ressources entre le FBS et le FIDA est exceptionnellement riche et dépasse le simple cofinancement. De fait, leur partenariat fondé sur une communauté d'intérêts a eu un impact plus profond que n'auraient eu leurs projets respectifs s'ils avaient été mis en œuvre isolément. Cette synergie a contribué au taux de réussite élevé des initiatives menées en collaboration visant à réduire la pauvreté et la vulnérabilité des plus pauvres, et elle fait du Programme conjoint un exemple remarquable de partenariat axé sur un objectif stratégique clair, comme il a été souligné dans l'évaluation externe indépendante du FIDA.

Pertinence

18. Le partenariat avec le FBS est extrêmement important pour le FIDA en ceci qu'il contribue à en accomplir les objectifs stratégiques. La force du FIDA réside dans sa capacité à œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté – telle que ceux-ci la perçoivent – en favorisant le développement économique et social, l'équité entre les sexes, la création de revenus, l'amélioration de la situation nutritionnelle, la préservation durable de l'environnement et la bonne gouvernance. Même si l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages est l'un des axes stratégiques fondamentaux du FIDA, le financement d'activités locales spécifiquement ciblées par

le FBS sous forme de dons et le mandat distinct du Programme conjoint ont inscrit formellement le bien-être nutritionnel parmi les objectifs des projets FIDA/FBS.

Impact

19. En tant que partenariat bilatéral, le Programme conjoint s'est révélé particulièrement efficace s'agissant de réduire la pauvreté et la vulnérabilité des plus pauvres. Il a apporté une contribution notable aux approches participatives et globales axées sur les besoins socioéconomiques de base des communautés (eau, assainissement, santé, nutrition et éducation), les activités rémunératrices et le renforcement des capacités locales. Grâce à ses mécanismes de ciblage, il place au centre de son attention les membres des communautés les plus pauvres.
20. Toutes les évaluations montrent que ce partenariat, à la faveur de la synergie entre le développement social et économique (couplage entre les prêts du FIDA et les dons du FBS), contribue notablement à la sécurité alimentaire des ménages et au bien-être nutritionnel des plus pauvres. Il est probable que les améliorations apportées au titre des dons du FBS aux services favorisant la mise en valeur des ressources humaines transformeront l'accroissement des revenus découlant des projets de prêts agricoles en une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (par exemple grâce au projet de développement dans la zone lacustre – phase II au Mali, qui met l'accent à la fois sur l'augmentation de la production agricole et sur l'amélioration de la situation sanitaire et nutritionnelle de la population visée).
21. En outre, le rôle du FIDA en matière de réduction de la pauvreté s'est renforcé dans les pays visés par le FBS grâce au financement par celui-ci de projets lancés par le FIDA dans ces pays, qui ne peuvent pas encore prétendre à un financement par des prêts du FIDA du fait de leur situation particulière ou d'obstacles administratifs. S'agissant des pays en conflit ou sortant d'un conflit, les projets lancés à l'initiative du FIDA ont été intégralement financés par des ressources du FBS quand, par exemple, certaines circonstances nationales particulières empêchaient la participation du Fonds (par exemple en République démocratique du Congo et en Somalie). Ces dons ponctuels sont un moyen plus flexible de financer les activités et ils servent souvent à préparer le terrain pour un ultérieur portefeuille du FIDA dans le pays concerné en favorisant l'appropriation des initiatives au plan local et en adoptant des approches à assise communautaire. Le recours à de telles approches a fourni au Programme conjoint des enseignements utiles, dont ses partenaires ont aussi bénéficié.

Interaction

22. Le partenariat constitue une plateforme d'interaction continue entre les divers partenaires, moyennant: i) une participation régulière de l'Unité d'appui au Programme conjoint aux processus de formulation, préévaluation, supervision et évaluation des projets; ii) les réunions ordinaires annuelles du Comité directeur du Programme conjoint; iii) la participation régulière des attachés de l'ambassade de Belgique à la conception, à la supervision et à l'évaluation des projets; iv) les visites de parlementaires belges sur le lieu des projets FIDA/FBS (Mali, Niger, Ouganda et République-Unie de Tanzanie); et v) la participation du FBS à des séminaires du FIDA.

Diffusion des connaissances

23. Le partenariat est un processus d'apprentissage mutuel enrichi par le rôle de promotion continue et de catalyse du FBS. Par exemple, le projet de développement communautaire dans le district de Nyanza Sud (Kenya) financé par le FIDA a été conçu en mettant à profit les réalisations du projet d'appui aux groupements paysans et aux collectivités rurales soutenu par le FBS, et il a bénéficié des considérables efforts consentis en matière de renforcement des capacités. La santé, l'eau et l'assainissement constituent à présent l'une des composantes du projet mené dans le district de Nyanza Sud, qui est financé principalement par des prêts du FIDA.

24. Le programme d'appui au Kenya Women's Finance Trust et le programme de développement de l'ONG Uganda Women's Effort to Save Orphans (UWESO) sont autant d'expériences de la première heure qui prouvent non seulement que les personnes pauvres ont besoin de mécanismes pour épargner l'argent qu'elles gagnent et pour contracter des emprunts afin de démarrer une activité, mais également que la prestation des services financiers de base correspondants peut être extrêmement profitable. Ces expériences, ainsi que d'autres menées par le FIDA, sont riches d'enseignements quant aux avantages du microfinancement et elles ont par ailleurs contribué à faire mieux comprendre les problématiques et les politiques relatives aux orphelins.
25. L'accent mis par le FBS sur le S&E des activités contribue au Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA. Le FBS attache par ailleurs beaucoup d'importance à l'approche de la Méthode d'évaluation et de planification globale et participative (EPGP), selon laquelle la planification et l'évaluation participent d'un même processus continu, flexible et pleinement intégré. Cette approche a été conçue spécifiquement pour aider à surmonter les difficultés en matière de planification et d'évaluation.

V. Réalisations du Programme conjoint

26. Depuis 1983, le FBS a financé ou cofinancé une quarantaine de projets du FIDA en Afrique subsaharienne. Ces projets ont des objectifs variés, allant de la satisfaction des besoins de reconstruction à la suite d'un conflit à la promotion du développement social suivant une approche intégrée de l'aide au développement (voir pièce jointe III).
27. Fin 2006, le montant total des contributions de la Belgique par le biais du Programme conjoint était d'environ 152,8 millions de USD, à quoi s'ajoutent 31,3 millions de USD à recevoir. Ces contributions, plus le produit des placements, ont permis au FIDA de:
- fournir quelque 178,4 millions de USD au titre de 52 dons pour financer 40 projets et programmes dans les pays visés par le FBS;
 - financer à l'aide de dons des évaluations de projets et de programmes;
 - prendre en charge les activités financées par des dons spéciaux et le Mécanisme spécial d'intervention; et
 - couvrir les frais administratifs (y compris les dépenses liées à l'Unité d'appui au programme, à la conception des projets, à leur supervision et au suivi de leur mise en œuvre).
28. La première phase du Programme conjoint (1983-1995) était consacrée au financement de projets agricoles ponctuels comportant d'importants volets relatifs à la santé et à l'approvisionnement en eau. Ces projets ont complété dans une large mesure les projets de développement agricole et rural en cours financés par le FIDA dans plusieurs pays clés. Le Programme conjoint a répondu à l'insécurité alimentaire dans la région subsaharienne en mettant l'accent sur le développement multisectoriel et à assise locale de la production alimentaire et des services sociaux de base. Au cours de cette phase, 17 dons ont été approuvés pour un montant total d'environ 72 millions de USD, destinés à mettre en place des projets au titre du Programme conjoint en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya, en Namibie, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Somalie.

29. La seconde phase (1996-2000) s'est caractérisée par la priorité donnée à deux aspects essentiels: i) la prévention des conflits en contexte d'après-conflit et dans une zone cible élargie (au-delà de la Corne de l'Afrique à la Région des Grands Lacs et aux pays du centre du Sahel); et ii) le financement de nouvelles composantes supplémentaires dans les projets du FIDA visant à garantir la sécurité alimentaire et le bien-être nutritionnel des ménages. Vingt dons ont été approuvés au cours de cette phase, pour une enveloppe totale d'environ 52 millions de USD.
30. Suite à la promulgation de la deuxième loi relative au FBS, la Belgique a adopté un nouveau cadre stratégique pour la troisième phase (2001-2011) du partenariat FIDA/FBS. Au début de cette phase, les activités portaient principalement sur les évaluations, la gestion des connaissances, le dialogue accru avec le gouvernement belge et sur un soutien plus efficace à la mise en œuvre des projets. On a également mis l'accent sur les processus de supervision et de S&E des projets pour veiller à ce que les enseignements tirés des précédentes interventions financées par le FBS soient pleinement pris en compte dans la conception des nouveaux projets.
31. Fin 2006, 15 dons avaient été approuvés depuis le début de la troisième phase, pour un montant total d'environ 60,3 millions de USD. Le portefeuille du Programme conjoint comprenait alors 13 programmes en cours, deux projets approuvés mais pas encore lancés et cinq projets en préparation (voir pièce jointe I).

VI. L'évaluation comme élément de la stratégie du Programme conjoint

32. L'article 11 de la loi relative au FBS de 1999 prévoit expressément que le FBS consacra au moins 1% de son budget annuel à l'évaluation des projets et des programmes. Dans l'esprit de cette disposition, le Programme conjoint, dans sa nouvelle stratégie, met l'accent sur l'évaluation, prenant ainsi acte qu'elle est un instrument important pour perfectionner les stratégies opérationnelles de manière à renforcer l'impact des projets. Au cours des 10 dernières années, au moins deux projets mis en œuvre au titre du Programme conjoint ont été évalués chaque année (voir pièce jointe II).

Enseignements tirés grâce aux évaluations régulières

33. Les évaluations régulières ont permis de tirer les enseignements suivants:
 - a) Il faut accorder une plus grande place à la nutrition. La réduction de la malnutrition est au cœur de la réduction de la pauvreté. L'adoption d'indicateurs de nutrition (retard de croissance et émaciation) dans le cadre du SYGRI du FIDA suppose une importante inflexion de l'approche du FIDA vis-à-vis de la malnutrition. Compte tenu que les activités de nutrition sont mal définies au cours de la formulation des projets et que les moyens humains mis à la disposition des projets sont insuffisants pour entreprendre des programmes appropriés dans ce domaine, la nutrition souffre généralement d'un manque de visibilité. En outre, une perspective mondiale des causes de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire semble faire défaut.
 - b) Les situations d'après-conflit exigent une conception des projets, un suivi de leur mise en œuvre et un soutien attentifs et appropriés. Le mécanisme flexible de don du FBS – qui vise en priorité la satisfaction des besoins de base minimaux (eau, soins médicaux, alimentation et emploi) d'un plus grand nombre ainsi que le renforcement des capacités et l'autonomisation des personnes concernées – crée indirectement les conditions essentielles pour prévenir les conflits (Angola, République démocratique du Congo et Somalie). Les fonds de développement communautaire apparaissent comme un instrument idéal d'autonomisation et de réduction de la vulnérabilité puisqu'ils favorisent les activités rémunératrices gérées localement par les communautés elles-mêmes et ils sont de nature à lever

les obstacles immédiats liés au manque de ressources. En outre, dans ces circonstances, il faudrait prendre en compte dans la conception des projets des frais opérationnels plus élevés du fait des obligations de sécurité et de l'absence d'institutions locales.

- c) Il est nécessaire que les mesures de lutte contre la pauvreté soient spécifiquement conçues et ciblées. Le défi à relever est de cibler les ménages ruraux les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire afin d'avoir un plus grand impact sur la réduction de la pauvreté. Il est possible de toucher les personnes pauvres et vulnérables dans les communautés rurales grâce à des mesures spécifiquement conçues et ciblées de lutte contre la pauvreté sans forcément compter sur les retombées des initiatives qui bénéficient à la collectivité dans son ensemble.
- d) Il est nécessaire que les femmes rurales soient davantage impliquées dans la mise en œuvre des projets. Les femmes ont prouvé que, quand elles disposent des moyens appropriés, elles sont à la fois capables et désireuses de participer aux comités villageois chargés du développement social et elles peuvent, de fait, jouer un rôle moteur dans l'efficacité des projets en termes de réduction de la pauvreté. Le plan d'épargne et de crédit UWESO géré par des femmes et utilisé pour aider les familles d'accueil à assumer leurs responsabilités en est une illustration.
- e) Des mécanismes fonctionnels de S&E sont essentiels. Deux éléments entravent habituellement les tentatives visant à quantifier l'impact des projets sur la pauvreté rurale: l'absence de suivi structuré des opérations des projets au regard des résultats escomptés et l'absence d'études de référence détaillées à confronter aux évaluations ultérieures pour mesurer l'impact des interventions. La mise en œuvre efficace du SYGRI et le recours systématique à la méthode EPGP sont de nature à améliorer cette situation. La méthode EPGP a été employée par le FIDA pour la planification de sept projets cofinancés par le Programme conjoint (en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en Somalie et au Tchad) et elle est appliquée de manière systématique tout au long du cycle des projets.
- f) Il est nécessaire de remédier en amont au faible taux d'exécution et de décaissement. L'expérience montre combien il est crucial de procéder à une analyse approfondie des problèmes de décaissement (y compris le contexte national, les capacités locales et les conditions d'entrée en vigueur). Il faut étudier de près différentes options et mettre au point différents systèmes pour améliorer les performances. Des mesures prospectives, réalistes et correctives doivent être prises à la fois par les bailleurs de fonds et le(s) gouvernement(s) respectif(s) pour traiter le problème des faibles niveaux de décaissement.

VII. Recherche opérationnelle: approches novatrices de la conception, de la planification et de l'évaluation des projets

- 34. Le gouvernement belge considère le FBS comme un laboratoire d'apprentissage pour la coopération au développement. Au cours de ces dernières années, il a été admis que le besoin d'une formule de recherche opérationnelle dans le portefeuille du Programme conjoint était réel. Les deux exemples suivants illustrent la dimension novatrice du partenariat. Tous deux soulignent combien il importe de mesurer le changement en matière nutritionnelle afin de pouvoir attribuer les résultats observés de manière convaincante aux activités des projets mis en œuvre au titre du Programme conjoint.

35. Le premier exemple concerne le projet de crédit et de développement des coopératives dans la région Sud de l'Éthiopie. Une enquête initiale approfondie a été organisée en 1998 par l'Institut de médecine tropicale (IMT) pour le compte du FBS afin d'analyser la situation concrète en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement, de santé et de nutrition avant la mise en service de la composante du projet financée par le FBS. Cette approche novatrice a permis de faire appel à des activités et à des évaluations de la situation en matière nutritionnelle pour renforcer la coordination intersectorielle afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et le bien-être nutritionnel des groupes cibles. La composante approvisionnement en eau, santé et assainissement de base financée par le FBS (ajoutée au projet en 1997) s'est achevée en décembre 2005, et, la même année, une enquête a été conduite sous la coordination de l'IMT pour en évaluer l'impact.
36. L'évaluation de l'impact s'est intégralement basée sur l'offre, les besoins et la demande en se guidant à l'aide de la méthode EPGP. Elle a constitué la base pour la prestation de moyens de formation, d'apprentissage et de renforcement des capacités (à charge pour les partenaires locaux de fournir les indicateurs). Dans la préparation des questionnaires, on a veillé particulièrement à mettre le SYGRI du FIDA en phase avec les politiques nationales, ainsi qu'à permettre de reproduire la méthode et de répondre aux besoins locaux. Différentes enquêtes ont montré une évolution positive pour plusieurs des indicateurs utilisés pour mesurer l'impact sur la nutrition et la santé. Cependant, il est apparu nécessaire de poursuivre les efforts pour réellement "mesurer" les synergies FIDA/FBS; par ailleurs, les limites de l'évaluation de l'impact ont été soulignées.
37. Ce processus d'apprentissage a révélé que les évaluations de l'impact étaient économiquement abordables, très simples et efficaces pour produire des informations quand il était fait usage des structures locales, et, en outre, que l'approche participative améliorait la pertinence des indicateurs, renforçait les capacités, étoffait les compétences du personnel travaillant pour le projet et des fonctionnaires des collectivités locales et jetait les bases de systèmes de S&E. Cependant, les limites inhérentes à un tel travail d'évaluation de l'impact se sont aussi fait jour.
38. Le second exemple est tiré du programme transitoire de reconstruction après-conflit au Burundi. Grâce à l'expertise acquise par le FBS et l'IMT, un travail analogue a été utilisé dans ce programme pour la formulation de sa composante FBS intitulée "soutien aux groupes les plus vulnérables". Cette composante a été formulée de manière novatrice, à l'aide des résultats d'une enquête approfondie conduite par des institutions locales sous la direction de l'IMT. Le FBS concentre aussi ses efforts sur l'établissement d'un système fonctionnel de S&E.

VIII. Création et gestion des connaissances

39. Parmi les principaux objectifs du Programme conjoint figurent la création et la diffusion de connaissances, considérées comme fondamentales pour accentuer l'impact des activités de réduction de la pauvreté rurale. Fort de ses années d'expérience de la mise en œuvre de programmes dans les secteurs de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, de la santé et de la nutrition en milieu rural, le FBS est particulièrement bien placé pour partager des connaissances utiles dans ces domaines.
40. Le travail préparatoire relatif à un examen thématique de l'approvisionnement en eau et de la santé (financé conjointement par le FBS et des fonds supplémentaires suisses) a été achevé. L'objectif premier de cet examen sera de déterminer quelles sont les conclusions et les enseignements essentiels à tirer des initiatives de développement menées au titre du Programme conjoint, en particulier concernant les programmes relatifs à l'eau, à l'assainissement, à la santé et à la nutrition, et de formuler des recommandations sur l'orientation stratégique générale des futurs programmes. Cet examen servira également à approfondir les connaissances sur la

dépendance mutuelle des programmes de développement économique du FIDA et des programmes sociaux financés par le FBS.

IX. Partenaires du Programme conjoint

Coalition internationale pour l'accès à la terre

41. La Coalition internationale pour l'accès à la terre utilise les projets pour échanger des connaissances, renforcer les réseaux des organisations de la société civile et tester des innovations susceptibles de faire mieux comprendre les moyens par lesquels les ruraux pauvres peuvent obtenir un accès sûr à la terre et à des services d'appui connexes. Compte tenu de l'importance cruciale de l'accès à la terre pour la sécurité alimentaire des ménages, il a été décidé que le Programme conjoint financerait le programme Action de collaboration sur les questions foncières de la Coalition mis en œuvre au Niger et en Ouganda. Ce programme lancé en 2005 a pour objectifs de:
- i) déterminer des moyens pratiques pour inscrire les problématiques foncières dans les programmes de développement rural en faveur des pauvres en vigueur ou prévus;
 - ii) améliorer la formulation et la conception des politiques en vue de futures interventions en matière foncière fondées sur les besoins objectifs des communautés et intégrer la question de la terre dans les programmes de développement rural; et
 - iii) améliorer la collaboration entre les principales parties prenantes, en particulier entre les pouvoirs publics, la société civile, les bailleurs de fonds et les organisations intergouvernementales.

Institut de médecine tropicale

42. L'IMT prête des services consultatifs pour les projets et programmes FIDA/FBS. Sont concernés les domaines suivants: contribution à la conception, à la planification et à l'évaluation des projets; contribution aux documents des projets sur les thèmes ayant trait à la nutrition, à la santé, à l'eau et à l'assainissement et révision de ces documents; et résolution des questions particulières soulevées. Il apporte par ailleurs son aide à la préparation de manuels de formation (le manuel EPGP en est un exemple).

X. Futurs défis

Consolidation des efforts visant à placer la nutrition davantage au centre du développement

43. Le FBS continuera à analyser comment exploiter au mieux les efforts synergétiques de ses partenariats pour promouvoir de meilleures conditions de santé et de nutrition pour les mères et les enfants dans les pays visés par le FBS. C'est une activité complexe qui appelle une démarche globale et intégrée combinant diverses activités:
- i) analyse initiale des problèmes en matière de nutrition (par exemple le manque de nourriture, l'insalubrité de l'eau et les mauvaises pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement);
 - ii) approches communautaires participatives pour définir des activités de nature à améliorer, entre autres aspects, les services de soins sanitaires à la mère et à l'enfant et l'apport de compléments vitaminiques et minéraux;
 - iii) promotion d'activités rémunératrices au niveau communautaire (telles que la production d'aliments composés enrichis bon marché à partir d'ingrédients locaux, le petit élevage, les plans non structurés d'épargne et de crédit) pour renforcer les capacités financières, techniques et gestionnaires des femmes;
 - iv) renforcement des capacités nationales grâce à la formation de personnel, à la prestation de conseils techniques, à un soutien en matière d'analyse et à la coordination entre les partenaires dans le domaine de la nutrition; et
 - v) promotion et soutien de l'élaboration de politiques nationales en matière de nutrition.

Utilisation d'outils visant à améliorer le suivi et l'évaluation tout au long du cycle des projets

44. Les pratiques et les outils méthodologiques appropriés, tels que la méthode EPGP et les évaluations en matière de nutrition (y compris les plans d'actions pour la nutrition), sont de nature à pallier les actuelles faiblesses des approches participatives et ils devraient être employés tout au long du cycle des projets. Ils garantissent une participation efficace des populations rurales à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des projets et contribuent à renforcer le rôle du Programme conjoint de "réservoir de connaissances", permettant ainsi de meilleures performances et un impact plus grand des projets et des programmes.

Recentrage plus marqué sur le renforcement des capacités locales

45. Le renforcement des capacités locales est essentiel pour définir, planifier, gérer et actualiser les interventions mises en œuvre au titre des projets pour satisfaire les besoins des pauvres et des groupes vulnérables.

Renforcement de la dimension de gestion des connaissances et diffusion plus large des innovations réussies

46. Ces deux activités sont de nature à faciliter la reproduction du modèle de partenariat FIDA/FBS.

Portefeuille du Programme conjoint en décembre 2006

Projets FIDA/FBS ayant une composante FBS en cours

<i>Pays</i>	<i>Projet/Programme</i>	<i>Montant du don du FBS (en euros)</i>	<i>Composante FBS</i>
Angola	Projet de développement des cultures vivrières dans la région Nord	2,15 millions + 525 000	Relèvement communautaire
Burkina Faso	Projet de développement rural dans le Sud-Ouest	1,98 million	Santé et éducation
Tchad	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra - Phase II	3,86 millions	Composante sociosanitaire
République démocratique du Congo	Programme de relance agricole dans la province de l'Équateur	5,4 millions	Remise en état des services sociaux
Érythrée	Projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka	3,96 millions	Services sociaux communautaires
Kenya	Projet de développement de services aux petits exploitants et aux communautés dans les régions arides du centre	4,59 millions	Services de santé publique et développement des ressources hydriques
Kenya	Programme d'appui au Kenya Women's Finance Trust Development 3/2002-7/2006	1,29 million	Soutien à cette ONG afin de permettre aux femmes rurales pauvres de produire des revenus
Mali	Programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord Mali	4,93 millions	Amélioration de l'accès aux services de base
Mozambique	Projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala	3,72 millions	Renforcement des capacités des communautés/Soutien au fonds d'infrastructure sociale
Niger	Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié	3,78 millions	Établissement d'un fonds d'appui à l'innovation et à l'initiative locales/ Renforcement de l'offre locale de services
Somalie	Programme de développement communautaire intégré du Nord-Ouest	5,33 millions + 320 024	Services ruraux de santé et d'approvisionnement en eau/Développement agricole et rural
Ouganda	Programme d'appui à l'aménagement des districts	4,07 millions + 1,87 million	Santé, nutrition, approvisionnement en eau et assainissement
Niger/Ouganda	Programme Action de collaboration sur les questions foncières ^a	425 000	

^a Administré par la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

Dons du FBS approuvés mais non encore entrés en vigueur^a

<i>Pays</i>	<i>Projet/Programme</i>	<i>Montant du don du FBS (en euros)</i>	<i>Composante FBS</i>
République démocratique du Congo	Programme de relance agricole dans la province orientale	5,2 millions	Accès aux services sociaux de base
République-Unie de Tanzanie	Programme de développement du secteur agricole – élevage	3,97 millions	Développement des services de santé et d'approvisionnement en eau (projet pilote: liaison avec un projet fondé sur une approche sectorielle)

^a L'état indiqué correspond aux procédures internes du FBS.

Cofinancements par le FBS en projet

(au 31 décembre 2006)^a

<i>Pays</i>	<i>Composantes financées par le FBS</i>	<i>Projet/programme du FIDA</i>
Burundi	Appui aux groupes les plus vulnérables	Programme transitoire de reconstruction après-conflit
Mali	Accès aux services sociaux de base	Programme intégré de développement rural de la région de Kidal
Niger	Accès aux services sociaux de base	Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural
Ouganda	Accès aux services sociaux de base	Programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts
Somalie		Une décision sera prise quant à l'élargissement du Programme de développement communautaire intégré du Nord-Ouest à la lumière des conclusions et recommandations contenues dans son évaluation terminale

^a L'état indiqué correspond aux procédures internes du FBS.

Évaluations des projets du FBS

1. Au cours de la période 2000-2006, huit projets ont fait l'objet d'un examen à moyen terme, soit plus que le nombre que recommande le Comité directeur du Programme conjoint (deux évaluations de projet par an). Les programmes évalués sont les suivants:
 - Projet de développement des cultures vivrières dans la région Nord (Angola)
 - Projet de développement de l'UWESO (Ouganda)
 - Programme de développement des communautés de pêche dans la Région du nord (Angola)
 - Projet de développement dans la zone lacustre – Phase II (Mali)
 - Projet de développement rural dans le Sud-Ouest (Burkina Faso)
 - Programme de développement communautaire intégré du Nord-Ouest (Somalie)
 - Projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala (Mozambique)
 - Projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka (Érythrée)

2. Des évaluations intermédiaires et terminales ont été entreprises pour les projets suivants:
 - Projet de développement de l'UWESO (Ouganda)
 - Projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'Est (Érythrée)
 - Programme d'appui à l'aménagement des districts (Ouganda)
 - Projet de développement agricole des ouadis du Kanem (Tchad)
 - Projet de développement de l'élevage dans les régions septentrionales (Namibie)
 - Programme d'appui au Kenya Women's Finance Trust - Phase II (Kenya)
 - Projet de gestion de l'agriculture et de l'environnement dans la région de Kagera (République-Unie de Tanzanie)
 - Appui au projet d'associations de femmes dans le Nord-Kivu (République démocratique du Congo)
 - Programme de développement communautaire intégré du Nord-Ouest (Somalie)

Dons approuvés au cours des trois phases du Programme conjoint

Tableau 1

Dons approuvés au cours de la première phase du Programme conjoint, 1983-1995^a

Pays	Nom du projet/programme	Don n°	Date d'approbation du don	Date d'entrée en vigueur	Date de clôture	Montant du don		Montant moins annulations	
						Euros	Dollars des États-Unis	Euros	Dollars des États-Unis
Érythrée	Projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'Est	013	30.01.95	01.03.95	30.06.06	2 974 722	3 922 617	2 974 722	3 922 617
	Projet d'aménagement des oueds des basses terres de l'Est (UNICEF)	014	17.04.95	17.04.95	30.06.01	1 115 521	1 470 982	968 237	1 276 766
Éthiopie	Programme de relèvement des régions de l'Éthiopie affectées par la sécheresse	002	04.04.85	04.04.85	30.06.94	7 932 593	10 460 314	7 843 750	10 343 161
Kenya	Projet d'appui aux groupements paysans et aux collectivités rurales	001	04.01.85	04.01.85	14.01.92	2 553 303	3 366 913	2 479 377	3 269 430
	Projet de développement de services aux petits exploitants et aux communautés dans les régions arides	006	29.05.91	18.10.91	30.06.02	2 726 829	3 595 733	2 722 607	3 590 166
	Projet d'appui aux groupements paysans et aux collectivités rurales	007	29.05.91	18.10.91	31.12.99	5 081 817	6 701 138	4 822 229	6 358 832
	Projet de développement des districts de Kwale et de Kilifi (KWFT I)	SUP 002	07.09.93	07.09.93	30.06.97	182 078	240 097	168 818	222 612
Namibie	Projet de développement de l'élevage dans les régions septentrionales	SUP 005	24.11.94	24.02.95	30.09.04	1 588 998	2 095 332	1 588 998	2 095 332
Somalie	Projet de développement rural intégré de Mahadday Weyne	003	16.05.85	16.05.85	30.09.90	2 478 935	3 268 848	2 435 536	3 211 620
	Projet de développement intégré de Wanle Weyne	004	09.06.87	28.12.87	31.12.92	4 586 030	6 047 368	2 962 521	3 906 528
	Programme au-delà des secours	008	15.12.93	15.12.93	30.06.01	3 569 667	4 707 141	3 569 363	4 706 741
Ouganda	Projet de développement communautaire intégré du district de Hoïma	005	20.09.90	11.10.91	31.12.98	8 180 486	10 787 198	8 180 486	10 787 198
	Projet de développement de l'UWESO	009	17.06.94	06.02.95	30.06.99	1 239 468	1 634 424	1 239 468	1 634 424
	Projet de développement de l'UWESO	SUP 003	23.06.94	23.06.94	31.12.94	19 869	26 200	19 869	26 200
	Projet de développement de l'UWESO	SUP 010	12.11.99	12.11.99	31.12.00	470 998	621 082	-	-
République-Unie de Tanzanie	Relèvement des zones touchées par l'afflux de réfugiés dans la région de Kagera	010	13.09.94	13.09.94	31.12.95	2 543 770	3 354 342	1 189 703	1 568 802
	Projet d'approvisionnement en eau et de services sanitaires dans les zones marginales	011	10.11.94	15.03.95	31.12.02	7 436 806	9 806 544	7 201 148	9 495 794
Total		17				54 681 890	72 106 274	50 366 832	66 416 223

^a Les colonnes en dollars des États-Unis figurent uniquement à titre indicatif et sont calculées sur la base du taux de change USD/EUR, égal à 0,7583513 au 31 décembre 2006.

Tableau 2
Dons approuvés au cours de la deuxième phase du Programme conjoint, 1996-2000^a

Pays	Nom du projet/programme	Don n°	Date d'approbation du don	Date d'entrée en vigueur	Date de clôture	Montant du don		Montant moins annulations	
						Euros	dollars des États-Unis	Euros	Dollars des États-Unis
Angola	Projet de développement des cultures vivrières dans la Région du nord	024	24.04.96	02.01.97	30.06.07	2 149 237	2 834 091	2 149 237	2 834 091
	Programme de développement des communautés de pêche dans la Région du nord ^b	SUP 008A	05.06.98	15.02.99	30.06.05	888 454	1 000 000	888 454	1 000 000
Burkina Faso	Projet de développement rural dans le Sud-Ouest	025	22.01.97	12.01.98	31.03.07	1 975 711	2 605 271	1 975 711	2 605 271
Tchad	Projet de développement agricole des ouadis du Kanem	027	22.10.97	04.12.97	31.12.03	2 094 700	2 762 176	2 094 700	2 762 176
	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra - Phase II	031	25.08.00	12.12.01	30.06.10	3 863 793	5 094 991	3 863 793	5 094 991
République démocratique du Congo	Appui aux associations de femmes dans le Nord-Kivu	SUP 009	25.01.99	06.07.99	30.06.03	4 734 766	6 243 499	4 734 766	6 243 499
Éthiopie	Projet de crédit et de développement des coopératives dans la région Sud	029	10.11.98	27.04.99	31.12.05	2 925 144	3 857 241	2 925 144	3 857 241
Kenya	Programme d'appui au Kenya Women's Finance Trust	SUP 006	25.05.97	26.05.97	30.09.02	580 071	764 911	578 502	762 842
Mali	Projet de développement dans la zone lacustre - Phase II	023	20.06.96	12.06.97	30.06.06	2 035 206	2 683 724	2 035 206	2 683 724
Rwanda	Services centraux pour le programme sociosanitaire	019	14.06.96	05.08.96	30.06.02	753 596	993 729	695 256	916 799
	Projet de gestion des espaces ruraux dans les Hautes Terres de Buberuka	020	14.06.96	06.09.96	30.06.02	364 404	480 521	339 205	447 293
	Projet de développement rural dans la région de Byumba - Phase II	021	14.06.96	05.08.96	31.12.01	651 960	859 707	441 945	582 771
	Projet de développement agricole au Gikongoro	022	14.06.96	05.08.96	30.06.01	1 083 295	1 428 487	643 028	847 929
Ouganda	Projet de développement communautaire intégré du district de Masindi	015	19.10.95	28.03.96	30.06.00	3 718 403	4 903 272	3 718 403	4 903 272
	Programme d'appui à l'aménagement des districts	030	11.02.00	19.07.00	31.12.06	4 065 454	5 360 911	4 065 454	5 360 911
	Projet de développement de l'UWESO	032	03.07.00	31.08.00	30.09.06	3 049 090	4 020 683	3 049 090	4 020 683

Pays	Nom du projet/programme	Don n°	Date d'approbation du don	Date d'entrée en vigueur	Date de clôture	Montant du don		Montant moins annulations	
						Euros	dollars des États-Unis	Euros	Dollars des États-Unis
République- Unie de Tanzanie	Projet relatif à des initiatives paysannes dans la région de Mara	017	19.01.96	25.06.96	30.06.03	1 628 660	2 147 633	1 510 944	1 992 406
	Relèvement des zones touchées par l'afflux de réfugiés dans la région de Kagera	018	01.03.96	01.03.96	31.03.97	892 417	1 176 786	892 417	1 176 786
	Projet de gestion de l'agriculture et de l'environnement dans la région de Kagera	026	20.02.97	10.09.97	31.12.04	1 942 246	2 561 143	1 938 887	2 556 713
	Projet de gestion de l'agriculture et de l'environnement dans la région de Kagera	028	-	13.07.98	31.07.99	139 886	184 461	139 886	184 461
Total		20				39 536 493	51 963 237	36 704 317	50 833 859

^a Les colonnes en dollars des États-Unis figurent uniquement à titre indicatif et sont calculées sur la base du taux de change USD/EUR, égal à 0,7583513 au 31 décembre 2006.

^b Don libellé en dollars des États-Unis. Le montant approuvé est de 1 000 000 USD.

Tableau 3
**Dons approuvés au cours de la troisième phase du Programme conjoint,
 2001-2006**

Pays	Nom du projet/programme	Don n°	Date d'approbation du don	Date d'entrée en vigueur	Date de clôture	Montant du don		Montant moins annulations	
						Euros	Dollars des États-Unis	Euros	Dollars des États-Unis
Angola	Projet de développement des cultures vivrières dans la région Nord	024 bridge				525 000	692 291	525 000	692 291
République démocratique du Congo	Programme de relance agricole dans la province de l'Équateur	039	24.05.05	11.10.05	30.06.11	5 400 000	7 120 710	5 400 000	7 120 710
	Programme de réhabilitation de l'agriculture dans la Province orientale	041	29.03.06	Date prévue: 25.03.07	01.01.16	5 200 000	6 856 980	5 200 000	6 856 980
Érythrée	Projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka	037	17.07.02	24.02.03	30.09.09	3 962 000	5 224 491	3 962 000	5 224 491
Kenya	Projet de développement de services aux petits exploitants et aux communautés dans les régions arides du centre	033	27.02.01	01.07.01	31.03.09	4 586 030	6 047 368	4 586 030	6 047 368
	Programme d'appui au Kenya Women's Finance Trust	SUP 011	08.03.04	02.04.04	31.12.09	1 290 000	1 701 059	1 290 000	1 701 059
Mali	Programme d'investissement et de développement rural des régions du Nord	040	29.09.05	10.04.06	31.12.13	4 930 000	6 500 945	4 930 000	6 500 945
Mozambique	Projet de pêche artisanale dans la zone du banc de Sofala	036	20.02.02	02.09.02	31.03.09	3 718 403	4 903 272	3 718 403	4 903 272
Niger	Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié	038	15.09.03	05.05.05	31.12.13	3 775 000	4 977 904	3 775 000	4 977 904
Somalie	Programme de développement communautaire intégré du Nord-Ouest	035	17.01.03	03.02.03	30.09.07	5 333 730	7 033 323	5 333 730	7 033 323
	Programme de développement communautaire intégré du Nord-Ouest	035A	-	01.04.01	30.09.07	320 024	422 000	320 024	422 000
Ouganda	Programme d'appui à l'aménagement des districts	034	04.05.01	19.06.01	31.12.06	1 874 075	2 471 249	1 874 075	2 471 249
	Projet de développement de l'UWESO	SUP 12	17.11.05	17.11.05	30.09.06	400 000	527 460	400 000	527 460
République-Unie de Tanzanie	Appui au Programme de développement du secteur agricole (ASDP) - élevage	042	08.05.06	Date prévue: 30.01.07		3 970 000	5 235 041	3 970 000	5 235 041
Niger/Ouganda	Programme pilote de la Coalition pour l'accès à la terre	SUP 013	27.01.06	27.01.06	31.07.08	425 000	560 426	425 000	560 426
Total		15				45 709 262	60 274 519	45 709 262	60 274 519